

DELIBERATION

2025/16

PRÉSENTATION DU PROJET DE VISITES THÉÂTRALISÉES DES
ÉGLISES FORTIFIÉES

L'an deux mille vingt-cinq le 25 juin, à 10 heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Fontaine les Vervins, au siège de la Mission Locale de Thiérache, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 6 , Représentés : 4, Votants : 10

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Thomas HENNEQUIN, Mme Katie LEFEVRE et M. Jean-Pierre PREVOT.

Etaient représentés : M. Laurent MARLOT par Mme Michèle DEGARDIN, Mme Christelle MAES par Mme Marie DETERME, M. Gilles QUEILLE par M. Pierre DIDIER et M. Jean-Jacques THOMAS par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Vincent LAMOUREUX, M. Michel LANDERIEUX et M. Thierry VERDAVAIN.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : Mme Katie LEFEVRE.

Dans le cadre de sa mission de développement touristique, le PETR du Pays de Thiérache, en partenariat avec l'Office de Tourisme, souhaite renforcer l'accessibilité et l'attractivité des églises fortifiées du territoire. Depuis le recrutement en mars 2023 d'Aurore Dineur en tant que chargée de valorisation touristique des patrimoines, un état des lieux a été réalisé sur les actions passées et existantes, l'état des édifices,... Dans la continuité de ce travail, une étude de cadrage a été confiée à Aisne Tourisme, en lien étroit avec l'office de tourisme, les acteurs locaux, le diocèse et les mairies.

En parallèle, l'Office de tourisme poursuit son soutien actif aux communes, associations et bénévoles pour dynamiser la programmation événementielle, notamment à travers des visites guidées, des ateliers ludiques et la coordination de la programmation à des événements régionaux (Journées des Espaces Fortifiés...), nationaux (Journées nationales de l'Architecture, Nuit des églises...) et internationaux (Journées européennes du Patrimoine, de l'Archéologie...). Si ces visites traditionnelles rencontrent un bon accueil auprès des habitants et des passionnés de patrimoine, d'autres publics, notamment les familles et les visiteurs occasionnels, pourraient être davantage sensibilisés par des formats plus immersifs et interactifs.

C'est dans cette optique que le PETR et l'Office de Tourisme souhaitent proposer des visites théâtralisées, co-construites avec les habitants du territoire, ambassadeurs de leur patrimoine.

Pour les visiteurs-spectateurs, les visites théâtralisées seront l'occasion de découvrir autrement les églises fortifiées. Elles sensibiliseront des publics peu habitués aux visites de monuments culturels et religieux. Elles pourront inciter les touristes à découvrir les autres patrimoines et secteurs du territoire.

La coréalisation avec les habitants permettra à ces derniers de porter un nouveau regard sur leur église et de s'approprier davantage leur patrimoine, d'en être fiers et de visualiser le

potentiel touristique et économique qu'il représente pour le développement du territoire. Cette initiative vise également à renforcer les liens entre habitants en rompant l'isolement au sein de la population locale, souvent peu au fait de son histoire régionale. Les locaux participant au projet seront ambassadeurs de leur patrimoine et participeront à sa promotion touristique.

Ces visites théâtralisées permettront de souligner les projets de valorisation du patrimoine en cours sur l'ensemble du territoire, qu'il s'agisse des travaux de restauration du bâti, des rendez-vous culturels ou du projet global de revalorisation touristique des églises fortifiées porté par le territoire avec la remise à niveau de la médiation.

Cette initiative permettra enfin de mettre en valeur l'histoire et l'architecture des églises fortifiées peu visitées de la Thiérache, tout en faisant un parallèle avec les légendes et évènements des villages alentours.

La programmation culturelle liée aux églises fortifiées s'enrichit chaque année davantage et ces visites théâtralisées se placent dans la continuité de sa montée en qualité.

Les visites théâtrales se dérouleront aux abords et autour de quatre églises du territoire : celles d'Origny-en-Thiérache, Chaourse, Marly-Gomont et Esquéhéries. Il s'agira de déambulations avec des saynètes et des ambiances sonores et lumineuses. Les églises choisies sont différentes et présentent des caractéristiques complémentaires. Les sites choisis ont été sélectionnés en accord avec les communes pour :

- L'intérêt historique, architectural et artistique de l'église et du village ;
- La répartition géographique (1 église par communauté de communes)
- La notoriété de l'église (mise en avant des églises fortifiées méconnues du grand public plutôt que d'accentuer la mise en avant des vedettes du territoire comme les églises de Plomion et de Parfondeval) ;
- L'accessibilité et la superficie de l'église et de ses abords (pour pouvoir faire déambuler les acteurs et les spectateurs) ;
- La qualité sonore de l'édifice (résonance, audibilité d'un acteur).

Le coût prévisionnel total du projet s'élève à **62 532.60 € HT**. Pour mener à bien cette action, le PETR du Pays de Thiérache sollicite l'intervention de l'Union européenne au titre du programme LEADER à hauteur **31 266.30 €**, soit 50 % du coût global HT. Le solde, représentant un montant de 31 266.30 € HT, sera financé par la Région Hauts-de-France, dans le cadre du Contrat de destination touristique Avesnois-Thiérache, à hauteur de **18 759.78 €**, soit 30 % du coût global et de **12 506.52 €** par les fonds propres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

VALIDE le projet de visites théâtralisées des églises fortifiées de la Thiérache ;

APPROUVE le coût prévisionnel du projet et le plan de financement tel que présenté ;

AUTORISE le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en oeuvre de ce projet ;

PRECISE que les crédits nécessaires à la réalisation de ce projet sont inscrits aux chapitre et article correspondant du budget.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Katie LEFEVRE

Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 17/07/2025

Publié le

ID : 002-200051118-20250625-16_2025-DE

**Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le**

Envoyé en préfecture le 17/07/2025

Reçu en préfecture le 17/07/2025

Publié le

ID : 002-200051118-20250625-16_2025-DE